CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
Xe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MAR DEL PLATA, ARGENTINA
15 au 19 novembre 2010

Commission de la santé et de la protection sociale

PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION 2010-2011

Attributions de la Commission

La Commission de la santé et de la protection sociale examine les questions liées à la santé, aux mesures de protection sociale et aux politiques visant l'éradication de la pauvreté.

Bref rappel historique

Ixtapan, novembre 2002 :

- Première réunion de la Commission. Elle était alors appelée « santé et développement social ».
- Présentation d'un texte de réflexion sur les moyens à la disposition des parlementaires pour améliorer l'accès aux services de santé dans les Amériques.
- Recommandation générale sur la santé et le développement social.

Caracas, novembre 2003 :

- Adoption d'une recommandation structurée autour de trois axes principaux: *protéger l'accès aux soins de santé et aux médicaments; faire le suivi des négociations commerciales sous l'angle de la santé; préserver la capacité de légiférer en matière de santé publique*.

Foz d'Iguaçu, mai 2005 :

- Discussions autour de la question des systèmes de santé publique dans le contexte des négociations commerciales internationales et adoption d'une résolution sur le sujet.

Quito, juin 2006 :

- Discussions autour de la question de la santé sexuelle et reproductive et adoption d'une résolution sur le sujet.

Mexico y Toluca, septembre 2008 :

- Continuation de l'étude de la santé sexuelle et reproductive, cette fois-ci sous l'angle du VIH/SIDA.

Salta, septembre 2009 :

- Adoption d'un résolution sur la grippe A (H1N1).

Plan de travail

Considérant le contenu des dernières réunions, les modifications apportées au cours de la IXe Assemblée générale de la COPA au *Règlement des commissions de travail thématiques permanentes*, ainsi que le *Plan de la présidence de la COPA 2010-2012*, on propose l'adoption d'un plan de travail articulé autour de deux axes principaux : la dynamisation de la Commission et l'étude de deux thèmes parallèles.

1. Dynamisation de la Commission

La mise en œuvre des mesures suivantes est proposée dans le but de dynamiser les travaux de la Commission:

- adopter le présent plan de travail au cours de la prochaine réunion de la Commission (à Mar del Plata en Argentine, le 17 novembre 2010);
- solliciter la participation, puis établir la liste des membres permanents de la Commission;
- nommer un rapporteur pour chacun des thèmes étudiés;
- assurer le suivi des résolutions et une étude approfondie et séquentielle des thèmes étudiés;
- organiser une réunion de la Commission entre les deux prochaines assemblées générales.

2. Thèmes

a) La santé maternelle et la mortalité infantile

La réduction de la mortalité infantile est l'un des huit objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par l'ONU en 2000. Environ 29 000 enfants meurent chaque jour, soit 21 chaque minute, et dans la majorité des cas, les causes de leur décès auraient pu être évitées[1]. Dans les Amériques, l'objectif consiste à diminuer la moyenne régionale à 18 décès pour mille naissances. En 2009, la moyenne régionale atteignait 24/1000[2]. Ce chiffre masque cependant des écarts considérables. Ainsi, malgré des progrès notables, en particulier au Pérou, en Équateur, au Brésil, au Guatemala et en Bolivie, seuls quatre pays de la région ont des taux de mortalité infantile inférieurs à 10 décès pour 1000 naissances : le Canada, le Chili, Cuba et les États-Unis.

Vu l'ampleur de ce défi et à la lumière des réalisations importantes de certains États de la région, il semble pertinent d'examiner attentivement le rôle que le législateur peut jouer dans la réduction de la mortalité infantile. L'étude de ce thème pourrait également inclure une révision du travail réalisé para la Commission en matière de santé sexuelle et reproductive des femmes, ce qui nous permettrait d'assurer une certaine continuité dans les travaux de la Commission.

---

[1] UNICEF, Réduire la mortalité infantile, http://www.unicef.org/french/mdg/childmortality.html (Page consultée le 7 mai 2010).

[2] ONU, *Indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement*, http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx (Page consultée le 3 mai 2010).

b) L'eau, la santé et la pauvreté

L'augmentation du pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable s'inscrit également dans la foulée des objectifs du Millénaire pour le développement. Selon l'OCDE, 2,8 millions de personnes vivent dans des régions touchées par un « stress hydrique grave »[3]. Or, le manque d'accès à l'eau a des répercussions tant sur la santé publique que sur les conditions socio-économiques de la population. D'une part, l'eau est essentielle à la vie et l'accès universel à l'eau potable est un élément indispensable de la lutte contre de nombreuses maladies[4]. D'autre part, l'eau est aussi un outil incontournable pour la réalisation de diverses activités économiques, tant industrielles qu'agricoles. L'accès à l'eau est ainsi intrinsèquement lié à la capacité des populations rurales d'améliorer leurs conditions de vie[5] et à la capacité des populations urbaines de se développer. Une tension importante se manifeste donc, puisqu'on doit concilier les besoins de consommation d'eau domestiques, agricoles et industriels. Cette tension met en évidence, entre autres, les multiples liens entre l'eau, la santé et la pauvreté.

Depuis sa création, la Commission s'est concentrée sur l'étude des questions liées à la santé, laissant un peu de côté l'exécution de l'autre partie de sa mission, à savoir l'analyse des questions liées à la protection sociale et à la pauvreté. En étudiant les liens entre l'eau, la santé et la pauvreté et le rôle que peuvent jouer les parlementaires à l'égard de ces questions, la Commission discuterait d'un thème toujours en lien avec la santé, mais en introduisant progressivement l'angle social dans ses travaux.

3. Calendrier

Le Secrétariat de la Commission propose le calendrier suivant :

a. Xe Assemblée générale

Lieu : Argentine
Date : 17 novembre 2010
Contenu :
i) Adoption du Plan de travail de la Commission 2010-2011
ii) Conférence sur la **santé maternelle et la mortalité infantile**.
iii) Nomination d'un rapporteur sur la question de la santé maternelle et de la mortalité infantile.
iv) Établissement de la liste des membres permanents de la Commission.

b. Réunion de la Commission

Lieu : À déterminer
Date : À déterminer
Contenu :
i) Ateliers, tables rondes et débats sur la **santé maternelle et la mortalité infantile.**
ii) Préparation de la réunion de la Commission qui se tiendra dans le cadre de la XIe Assemblée générale de la COPA.

---

[3] OCDE, *De l'eau pour tous, Perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement*, Éditions OCDE, Paris, 2009, p. 14, http://oberon.sourceocde.org/vl=1376072/cl=25/nw=1/rpsv/cw/vhosts/oecdthemes/99980266/v2009n2/contp1-1.htm (Page consultée le 7 mai 2010).

[4] OMS, *L'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé*, http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/facts2004/fr/index.html (Page consultée le 10 mai 2010)

[5] FAO, *Eau et pauvreté rurale*, p. xii-xiv, 2008, ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0132f/i0132f00.pdf (Page consultée le 10 mai 2010).

c. XIe Assemblée générale

Lieu : Québec

Date : À déterminer

Contenu :

i) Conférence sur « **L'eau, la santé et la pauvreté** ».

ii) Nomination d'un rapporteur pour le thème « L'eau, la santé et la pauvreté » (*ce rapport peut inclure une évaluation de la mise en œuvre des parties de la* Déclaration de 2001 de la COPA *traitant de la pauvreté*).

iii) Dépôt du rapport sur le thème de la santé maternelle et de la mortalité infantile.

iv) Choix du thème de travail de la Commission pour la XIIe Assemblée générale de la COPA.